NUMERO LXXXV.

OUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 25. Octobre 1803.

De ROME, le 1. Octobre.

E 26. du mois dernier, le *Saint-Père* a tenu un Consistoire-secret, dans lequel il a nommé à différents Evêchés vacans & assigné des titres aux nouveaux Cardinaux. Trois jours auparavant, Mgr. *Fabrice Testa-* Archevêque de *Berite*, est parti *Suisse*, en qualité de Nonce *Apostolique* les dix-neuf Cantons.

AIT des Nouvelles de PARIS *jus-* 05. Vendémiaire (18. *Octobre*.)

Colléges-Electoraux continuent à er successivement dans les Départemens appellés à fournir cette année des au *Sénat-Conservateur* ou au *Législatif*. Dans le cours du mois se sont réunis encore les Electeurs temens d'*Indre*, du *Léman*, des *Pyrénées*, de la *Seine-Inférieure*, de , de la *Haute-Vienne*, & de la Les Electeurs du dernier Départe- Chef-lieu *Vercelli*, ont dû nommer didats pour l'une & l'autre des deux es Nationales. Les Electeurs des ers Départemens, Chefs-lieux *Châ-*, *Genève*, *Pau*, *le Mans*, *Rouën*, n'ont eu à former des Listes de taque pour le seul Corps du *Sénat-teur*."

les résultats des opérations des -Electoraux arrivent à *Paris* les au *Premier-Consul*, que ces Collè- accoûtumé de voter à la fin de nces, pour exprimer au Chef de ur attachement & leur reconnois- lui en est offert presque à chaque de Dimanche, soit par les Prési- soit par plusieurs Députés des Electoraux. Pour cet effet se ntés au *Premier-Consul*, l'avant- Dimanche, le Général & Sénateur , Président des Electeurs du Dé- de la *Nièvre*, & une Députation du Département de la *Meuse*, ayant *Oudinot* à la tête. Le Dimanche dernier, les Sénateurs *Rampon* & *Lemercier* se sont acquittés à *St. Cloud* de la même tâche, au nom des Collèges-Electoraux de l'*Ardèche* & de la *Charente-Inférieure*, qu'ils venoient de présider."

„ Ces Audiences, dont la seconde a eu lieu avant-hier à *St. Cloud*, annoncent assez la prolongation du séjour du *Premier-Consul* dans la Capitale ou dans son voisinage. Il doit s'y trouver encore. Cependant on annonce toujours son prochain départ pour l'Armée d'*Angleterre*. Mais, s'il est vrai, ainsi qu'on le dit, que la tournée du Ministre de la Guerre dans les Départemens du *Nord* ne durera que quelques jours, en ce cas le retour du Ministre de sa tournée pourroit bien devoir précéder encore le Voyage du Chef-Magistrat. Le Ministre de la Guerre, parti pour les Camps de *St. Omer*, de *Bruges*, & autres, paroît n'être occupé en ce moment que d'une revuë rapide & préalable des Troupes & de leurs positions. Pour qu'il trouvât tout dans les Camps d'autant plus avancé pour l'entreprise de la grande Expédition, il avoit envoyé d'avance aux Généraux-Commandans de nouveaux ordres de presser de plus en plus l'exécution des mesures préscrites. Le même Ministre, avant de quitter *Paris*, a autorisé l'Entrepreneur-général des transports des Vivres, pour les Camps sus-dits, à enrôler à ce service dans plusieurs Départemens. Tous les *Conscrits* des années 7, 8, 9. & 10, & d'autres Hommes non-compris dans la Conscription Militaire, au-dessus de l'âge de 40. ans, sont invités maintenant, dans les dits Départemens, par des Affiches publiques, à prendre parti dans le Corps à recruter. Tous ceux, qui y entrent, sont tenus de partir incessamment pour *Saint-Omer*."

„ L'activité des préparatifs de l'Expédition contre l'*Angleterre* va en croissant. Les anciennes Frontières du *Nord* de la *France* & les Départemens de la ci-devant *Belgique* sont le théâtre d'un mouvement non-interrompu parmi les Troupes de terre,

& parmi la Marine. Les premières ne cessent de recevoir des Renforts, de se rapprocher des Côtes, d'être portées, les unes après les autres, comme sur le bord de la Mer, derrière laquelle on les loge dans des Huttes ou des Baraques. En même tems, le nombre des Bateaux de la Flottille-Nationale, & celui des Bâtimens de transport de tout genre, s'accroît journellement dans les Ports & sur les Rivières. "

„ Un accident fâcheux, arrivé dernièrement à l'un des Bateaux-plats, & le courage montré à cette occasion par la Troupe y embarquée, ont donné lieu au paragraphe suivant du *Journal officiel*, écrit en l'honneur de cette Troupe. "Le Bateau, N°. 405. de „ la Flottille, (lit-on dans le *Moniteur* „ du 23. du courant,) a échoué sur des „ rocs, le Pilote s'étoit trompé & ayant „ pris les feux du Fanal de *Cherbourg* pour „ d'autres feux. La mer étoit houleuse, & „ la perte paroissoit certaine. Le Chef de „ Bataillon *Salmon*, de la 24me légère, „ pensant à la honte, qu'il y auroit pour son „ Corps, si un Drapeau, tombant entre „ les mains de l'Ennemi, pouvoit faire „ soupçonner le Corps de l'avoir abandonné, arracha le Drapeau de son Bataillon „ & le ceint autour de son Corps, afin, „ dit-il, que, si nous sommes le jouet des „ vagues, l'Ennemi voye, que les Soldats „ *François* n'abandonnent jamais leurs Drapeaux. Cependant, le tems s'étant calmé, l'Equipage & les Hommes ont pu „ gagner terre; & même le Bâtiment a été „ relevé & réparé. Le Ministre de la „ Guerre rendit compte de ce trait au *Premier-Consul*, qui répondit: *Cela ne m'étonne point; je reconnois bien là l'esprit de la 24me légère.* "

„ Les mouvemens de la Flottille Nationale n'ont guères éprouvé jusqu'ici de nouveaux obstacles de la part de l'Ennemi. Quelques Bateaux seulement d'une Division, qui a passé le 20. de ce mois en vue de *Fécamp*, ont été empêchés, ce jour-là, de suivre leur destination. Le gros de la Division avoit continué sa route sans aucune gêne; mais l'Arrière-Garde, ayant été apperçue d'une Frégate *Angloise*, à la hauteur du dit Port, fut chassée par elle & forcée de se mettre sous la protection des Batteries de la Côte. Il s'en suivit une Canonnade entre ces Batteries, les Bateaux-plats & la Frégate, qu'on croyoit cependant ne devoir devenir sérieuse, à moins qu'il n'arrivât du renfort à la Frégate. "

„ La question, si la *France* ex... l'*Espagne*, qu'elle prête l'appui de s... aux projets d'attaque contre l'*An...* ou si la République consentira à... S. M. *Catholique* s'acquitte de ses... mens envers elle par d'autres sa... cette question, si longtems débat... enfin, dit-on, ou décidée entièrem... sur le point de l'être. Les bruits de... Négociations, au moyen desquelles... vernement *François* renonceroit... cours de l'*Espagne* en Troupes & Vai... prennent de la consistance. On aj... d'autres rapports ceux de changeme... le Ministère *Espagnol* &c. Ce sera... à éclaircir tout cet arrangement, & ... trer comment on pourra l'envisager... *dres*. Le Cabinet des *Tuileries* gar... qu'ici le secret sur l'affaire entière. ... ce qui, de la Correspondance ... rielle avec l'*Espagne*, vient d'être ... par le *Moniteur*, c'est l'avis suivant:

LA COROGNE, *le* 4me Jour-Co... mentaire (21. *Septembre*.)

„ Le 1er *Jour-Complémentaire*, e... dans le Port de *Vigo* le Navire *Espag... Saint-Antoine*, venant de *Monte-Vid...* un Chargement de 33. mille cuirs. ... destiné pour *Hambourg*; mais, infor... Blocus de ce dernier Port, il prit le ... se rendre à *Vigo*. Sur le Cap *Finisterre*... arrêté par un Corsaire *Anglois*, qui ... quelques pour-parlers, envoya son C... avec un Chef de prise & quelques Ho... pour l'amariner. Le Capitaine s'étant ... mé dans sa Chambre, son Second, *Fr...* & âgé de 25. ans, prit le Command... &, aidé de l'Equipage, il mit en fuite... not, après avoir tué & blessé quelq... *glois*. Le Corsaire, qui étoit un Cu... mé de six Canons, vint alors lui-... mais le Bâtiment *Espagnol*, quoiqu'il... que deux Canons, l'obligea à se retire... lendemain, le même Bâtiment *Espag...* visité par le Corsaire *François*, *la Ré...* *le*, qui reçut à bord les *Anglois* bless... „ *Cinq p. c. conf.* 52. Francs. "

De LA HAYE, *le* 24. *Octobre*.

Le *Corps-Législatif* de cette Répub... ayant fixé à aujourd'hui l'élection d'... veau Membre du *Gouvernement-d'...* a procédé dans la Séance de ce mat... lui des deux Candidats, qui a fixé l... de la très-grande majorité de l'Ass... c'est le Citoyen C. G. *Byleveld*, ... des Douanes *Bataves* à *Flessingue*.

De LEYDE, *le* 22. *Octobre*.

Quelquefois déjà nous avons reçu ... Articles du *Journal officiel François*...

ers troubles des Provinces *Ottomanes* ie & en *Afrique*. Ils nous paroiſſoient eux à connoître & à conſerver, com- enfermant évidemment le réſultat d'ob- tions, faites par devoir, ſoit ſur les mêmes, ſoit proche de la ſcène. s regardons encore ſous le même point ue les *Notices ſur Abd-El-Ouhab* ou *l-Wechab*, publiées par le *Moniteur* ., *Vendémiaire* ou 13. Octobre; nous en ons par conſéquent l'Extrait ſuivant.

Abd-el-Ouhab, ſoit par l'aſcendant de loquence naturelle ou acquiſe, ou de la mée de ſes exploits Militaires contre ordes *Arabes* ennemies de la ſienne, ſoit effet de l'inquiétude naturelle des Peu- dans ces ardens climats, ou de la pro- du pillage de l'*Aſie* & de l'*Europe*, a fini ſſembler auprès de lui une Armée, qu'on ionter à 200. mille Hommes. Jusqu'a- ſes trames avoient été ourdies dans l'om- n ſilence, & ſes deſſeins, ainſi que ſa fine, confiés ſeulement à un petit nom- le ſes Disciples. Ceux-ci, traveſtis, ent la répandre en *Syrie*, en *Perſe*, en ie, & jusqu'en *Turquie*. Ils rallioient nuellement ſous les Drapeaux de leurs une foule d'Etrangers oiſifs, enthouſia- ou avides d'honneurs & de richeſſes."

Abd-el-Ouhab a un extérieur auſſi ſim- que ſa Morale. Il prêche aux Peuples, n'exiſte qu'un ſeul Etre-Suprême; que , qu'ils adorent ou honorent ſous le de Fils de Dieu, de Patriarches, de hètes ou de Saints, ſont uniquement des mes recommandables, qui, guidés par mières naturelles de la raiſon, ont vou- ndre les Hommes meilleurs par leurs ; mais que les abus, qui s'y ſont intro- , & la perverſité humaine, ont déter- le ſouverain Maître du Ciel & de la Ter- permettre, qu'il vînt lui-même déraciner les abus, réprimer les deſordres, réta- la juſtice & l'équité, éclairer les Hu- s, & leur apprendre à ne connoître qu'un Dieu & la Loi Naturelle."

Il défend le vin & les excès en tout e. Il prohibe les richeſſes, les Douanes s Droits de toute eſpèce, à l'exception a Dîme. Il répartit également, entre , les Biens Territoriaux & ceux de la ane. Mais comment allier aux principes e Morale, en apparence ſi pure & ſi ſé- ante, l'idée de l'intolérance la plus ou- , & dont les Annales des Religions of- peuvent d'exemples? Ce Déiſte philanthrope, ge, envoyé par le Très-Haut pour ren- les Hommes heureux & meilleurs, leur nne, ſous peine de mort, d'embraſſer opinions, & de lui obéir aveuglément, e *Abd-el-Ouhabiſtes*, & de croire, t même d'en être inſtruits, aux Dogmes és, qu'il prêche la Pique à la main."

"Il eſt, dit-on, l'Ennemi juré des *Chrétiens* & des *Juifs*: Et le reſſentiment, que, tant lui que ſes Sectateurs, témoignent contre ces deux Cultes, fait craindre, que, dans le cours de ſes conquêtes, il ne reſpecte point les *Européens*, avec leſquels il n'a encore eu aucune relation. Ses Drapeaux ſont de couleur bleuë & blanche, & portent pour Inſcription: *Dieu ſeul eſt le ſeul Dieu.*"

"Il s'eſt emparé, dans les premiers jours de *Prairial* an 11. (fin de Mai dernier,) de la *Mecque* & de *Médine*, a pillé les lieux-ſaints, & s'eſt approprié les richeſſes immenſes, qu'y avoit raſſemblées, depuis des Siècles, la crédulité des dévots *Muſulmans*. Il a chaſſé de la *Mecque* le *Shérif* & le Lieutenant du *Grand-Seigneur*. *Taïs*, Ville de l'*Arabie*, a voulu oppoſer quelque réſiſtance aux progrès du Novateur; elle a été détruite, & ſes Habitans, jusqu'aux Femmes & aux Enfans, ont été paſſés au fil de l'épée. *Gedda* a également ſubi, en dernier lieu, le joug du Vainqueur. Enflé du ſuccès de ſes armes, cet orgueilleux Apôtre vient d'écrire aux *Ulémas* & Notables du *Caire*, qu'il va ſe rendre dans la Capitale de l'*Egypte*, qui dépendoit autrefois des *Califes*, ſur le Trône desquels il eſt monté; que, ſi l'on embraſſe ſes Dogmes, & ſi on l'y reçoit comme Souverain, il laiſſera ſubſiſter le Gouvernement actuel, & ſe contentera de réformer les abus; mais que, ſi on lui oppoſe la moindre réſiſtance, le *Caire* ſera réduit en cendres & ſes Habitans exterminés. Ces menaces, ainſi que le peu d'eſpoir de voir arriver, cette année & les ſuivantes, les Caravanes de Pélerins, répandent la conſternation en *Egypte*, & ajoutent à l'horreur de la ſituation actuelle de ce malheureux Pays. *Abd-El-Ouhab* eſt à la tête d'une Armée innombrable; mais ſes Soldats ne ſont armés que de Piques & de quelques Mousquets à mêche."

A ces détails nous joindrons la ſubſtance de quelques Lettres d'*Alexandrie* en *Egypte* du 10. Août, reçuës à *Gènes*, & attribuant à la marche d'*Abdul-Wechab* contre l'*Egypte* un changement conſidérable dans les affaires du dernier Pays. Voici le contenu des dites Lettres, que nous donnons tel que nous l'avons reçu & ſans le juger.

"*Après les ſcènes qui ſe paſſèrent au* Caire, *le Gouverneur de cette Ville*, Muhamed-Pacha, *ſe retira à* Damiette *avec le reſte de ſes Troupes, & les* Arnautes *& les* Beys *ſe mirent à ſa pourſuite. La Ville de* Damiette *fut aſſiégée & priſe d'aſſaut, & toute la Garniſon, au nombre de* 800. *Hommes, paſſée au fil de l'épée.* Muhamed-Pacha *fut fait Priſonnier; un autre Pacha*, Angia-Beck, *qui fut bleſſé, parvint à ſe ſauver à* Aboukir. *Dans le même tems, une autre Colonne d'*Arnautes *& de* Mameloucks *marcha contre* Roſette, *dont le Commandant ſe renferma dans le Fort, réſo-*

lu de le défendre. Le Chef des Mamelouckſ *fit auſſi ſommer* Alexandrie, *en menaçant de traiter cette Ville comme* Damiette. *Sur ces entrefaites, il arriva à* Alexandrie, *par mer, un Renfort de* 1500. *Hommes de Troupes, que la* Porte *envoyoit au Pacha de* Syrie, *pour être détaché au ſecours de l'*Egypte *par la route de* Gaza *& de* Jéruſalem. *Ce Renfort, & le bruit, qui ſe répandit, que le* Capitan-Pacha *ne tarderoit pas à arriver de* Conſtantinople, *rendirent le courage aux Troupes & aux Habitans d'*Alexandrie. *Tout s'y diſpoſoit pour une vigoureuſe défenſe, lorſqu'on reçut l'avis que les* Mamelouckſ *& les* Arnautes *avoient levé précipitamment le Siège de* Roſette, *abandonné les Forts qu'ils avoient occupés le long du* Nil, *& s'étoient reportés vers le* Caire. *On ſuppoſa d'abord, que la cauſe de cette retraite étoit quelq des Habitans du* Caire; *mais on ſçut qu'elle avoit pour objet de mettre en état de défenſe contre* Abdul-W menaçoit d'entrer en Egypte. *Ce C dable, maître dès-lors de la* Mec Médine, *étoit effectivement déjà* Elachè, *peu diſtant de l'Iſthme d* eſt *ſuivi de quatre-cent-mille Profe Armée eſt nombreuſe, & compoſée, partie, d'*Arabes *du* Déſert; *il in Partiſans par-tout où il paſſe. Il timer aux* Beys *& aux* Cheiks *de qui Religion & d'embraſſer la ſienne; c'e re, d'adorer un ſeul Dieu, ſans cé En ce moment on apprend, qu'Ab chab *a continué ſa marche ſur le C n'en eſt plus qu'à trois journées.*

A vendre au Printems prochain, au jour & aux conditions à indiquer ultérieu un ſuperbe & magnifique Cabinet d'hiſtoire Naturelle, *contenant tout ce que le Foſſile comprend de rare & de précieux en Mines d'Or & d'Argent, Métaux & précieuſes, parmi leſquelles ſe diſtinguent pluſieurs Diamans, Saphyrs & Chryſop leur matrice, un Jaſpis unique dans ſon genre, toutes les eſpèces de Marbres & autres pièces, qui, tant par leur prix que par leur rareté, ſervent à rendre cette C des plus brillantes; puis encore une très-belle & complette Collection de Coquillages t leſquels ſe trouvent les eſpèces les plus recherchées: Le tout raſſemblé pendant l'eſ quarante ans, ſans épargne de ſoins ni de fraix, & rangé dans l'ordre le plus propr près les Syſtèmes des plus fameux Sçavans dans chaque branche de l'Hiſtoire Na* Linné, Waller &c. *L'on peut s'adreſſer chez Mrs.* P. den Hengst & Fils, *L dans le* Kalverſtraat, *à* Amsterdam.

H. van Caree, *Libraire à* La Haye, *vient de mettre en vente le* quatri *le dernier & le plus important Volume de l'*Eſſai ſur la Phyſionomie, deſtiné à faire noître l'Homme & à le faire aimer, par feu Mr. J. G. Lavater, Min. du St. E à *Zurich; gr. in* 4°, *orné de* XLVIII. *grandes & belles Eſtampes &* CX. *Vignette f* 24. *d'*Hollande. *Cet ouvrage eſt trop connu, & jouït d'une eſtime trop généra qu'il ſoit beſoin d'en faire une analyſe fort étenduë; il contient les réſultats pratiqu Théorie fondée ſur la Nature & l'Hiſtoire, & ſur trente-huit années d'expériences ſervations ſur le rapport de la figure viſible & des formes extérieures de l'Homme qualités ou facultés intérieures. — Ce Volume contient les Artikles ſuivans.* I. *Des* rentes facultés de l'eſprit humain. — II. *Des* Vertus *& des* Vices. — III. *Du Se* minin. — IV. *Des* reſſemblances de Famille *& des* phyſionomies Nationales. — V. Religion *& des* phyſionomies Religieuſes. — VI. *Sur les* images du Chriſt — an traditions douteuſes & idées ſur la figure du Chriſt. — VIII. Cent Règles phyſ ques détachées, ſur les lignes d'Animalité & le moyen d'en marquer la gradati NB. *On peut ſe procurer ſéparément les* Cent Règles Phyſionomiques, *pour ceux poſſèdent pas cet Ouvrage du célèbre Auteur orné de* 55. Vignettes, — *comme auſſi Exemplaires complets en* IV. *Volumes.*

Une Perſonne de la Religion Luthérienne, *d'une bonne Famille* Hollandoiſe, *quarante ans, & de bonnes mœurs, déſire d'être placé comme Précepteur dans une Maiſ nête; ſçachant enſeigner les Langues* Latine, Françoiſe, Hollandoiſe, Italienne mande, *& connoiſſant un peu l'*Anglois; *poſſédant auſſi à fond la Géométrie, l'A l'Arithmétique, la Géographie, l'Hiſtoire; entendant la Muſique, & touchant du* Piano; *pouvant enfin donner la meilleure éducation poſſible. S'adreſſer chez Mrs.* Hoh & Fils, *Libraires ſur le* Noordblaak *à* Rotterdam.

NUMERO LXXXV.

LEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 25. Octobre 1803.

FRIBOURG, *en* Suisse, *le 9. Octobre.* Les Gouvernemens Cantonaux ſont ſemblés ou ſur le point de s'aſſembler, pour prendre connoiſſance des Traités onclus avec la *France*, & ratifier cet ouvrage de leurs Députés à la Diète. e Général-Miniſtre *Ney*, en transmettant au *Land-Amman* le Projet définitif d'Alliance, tel qu'il a été ſigné, y ajouta la Lettre ſuivante, en réponſe aux bſervations des Cantons.

YEN LAND-AMMAN, *Le Gouvernement* François, *d'après la conſommation ue fait des Sels étrangers, a inſiſté pour qu'il ſoit ſtipulé qu'elle en prendra an-* 200,000. *Quintaux des Salines de* France. *L'Article* IX. *du Traité d'Alliance- laiſſe la liberté aux Cantons de traiter de gré à gré pour les prix & les conditions ux; & les Conventions, faites à cet égard avec le Régiſſeur* Duquesnoi, *montent* 0,000. *Quintaux. Je ſuis bien perſuadé*, CITOYEN LAND-AMMAN, *que le ent* François; *qui eſt ſûrement très-éloigné de vouloir impoſer une condition trop la* Suiſſe, *& de faire une ſpéculation de ſes Sels, ne l'obligera jamais à remplir l'engagement des* 200,000. *Quintaux, & qu'il lui ſuffira de voir que les Cantons nnent de préférence, & autant que poſſible, des Sels de* France, *ſans s'abandonner lations particulières, non plus qu'à des avantages momentanés & extrêmement pe- nporte à la* France *de reſſerrer tous ſes rapports avec la* Suiſſe, *& de rendre entre ations les communications toujours plus intimes; mais, à part cette juſte récipro- énances, dont les plus grands avantages ſont ſi forcement pour l'*Helvétie, *doivent avoir trop de confiance dans la bienveillance & dans la généroſité du Gou- François, pour craindre qu'il exige jamais d'eux une choſe qui leur ſeroit vraiment iable. Quant au Traité de Commerce, le* Premier-Conſul *attend, à cet égard, à l'appui des demandes, que je lui ai fait paſſer; & je vous promets*, CITOYEN MMAN, *de faire avec empreſſement tout ce qui dépendra de moi pour accélérer n avantageuſe. Je demanderai même, que le* Premier-Conſul, *en ratifiant le lliance-Défenſive & la Capitulation-Militaire, veuille bien faire annexer au pre- ticles de Commerce, qui pourroient être accordés. J'ai l'honneur de vous ſaluer.*"

(Signé) NEY.

N de la CAPITULATION MILITAIRE *entre la* France *& la* Suiſſe.

Bataillon compoſé de quatre Compagnies de Grenadiers, pris par détachement dans rs Régimens *Suiſſes*, ainſi que les Officiers d'Etat-Major néceſſaires, pourra être ire partie de la Garde du Gouvernement, lorſque le *Premier-Conſul* aura déter- oque & les diſpoſitions y relatives.

lace de Colonel-Général des *Suiſſes* eſt rétablie; cet Officier-Supérieur comman- Troupes *Suiſſes* qui ſeront à *Paris*, & il aura la ſurveillance ſur les autres; il ſera le *Premier-Conſul*. Il y aura en outre deux Généraux-de-Brigade *Suiſſes* pour l'inſtruction, le ſervice, l'adminiſtration & la diſcipline des quatre Régimens capitulés. Généraux-de-Brigade, les Colonels, Colonels en ſecond, Chefs-de-Bataillon & eront nommés par le *Premier-Conſul*. Il diſpoſera de ces Emplois en faveur des *Suiſſes*, qu'il en jugera les plus dignes par leur ancienneté & leurs ſervices.

s Capitaines, Lieutenans en premier, Lieutenans en ſecond, & Sous-Lieutenans iers, ſeront choiſis par le *Premier-Conſul*, ſur la propoſition du Colonel-Général entation du Miniſtre de la Guerre, parmi les Officiers de même grade des Régimens ont partie.

Ces Quartier-Maîtres, les Capitaines, Lieutenans & Sous-Lieutenans des Com- de Fuſiliers ſeront également choiſis par le *Premier-Conſul*, pour la première for- e Corps, & ſur la propoſition des Gouvernemens Cantonaux. Après cette première ée, les emplois de Capitaines & de Lieutenans ſe donneront à l'ancienneté. Les utenans ſeront nommés par le Colonel-Général, ſur la préſentation des Capitaines e Compagnie; mais les Capitaines ne pourront les prendre pour cet Emploi que rs Cantons reſpectifs, ou parmi les Sous-Officiers du Régiment dont ils feront par- Quartier-Maîtres ſeront également nommés par le Colonel-Général, ſur la pro- des Capitaines réunis, & préſentés par le Miniſtre de la Guerre.

Le *Premier-Conſul* nommera également, ſur la propoſition du Colonel de chaque t, approuvée par le Colonel-Général & préſentée par le Miniſtre ou le Directeur de iſtration de la Guerre, les Adjudans-Majors, Porte-Drapeaux, Aumôniers, Mini-

ires, Juge & Chirurgien. Le Juge aura rang de Capitaine; les Porte-Drapeaux parmi les Sous-Officiers.

XV. Les Adjudans-Sous-Officiers, le Tambour-Major, les Caporaux, Tambours de chaque Régiment seront nommés par le Colonel, sur la présentation des Bataillon. Les Sous-Officiers & Caporaux des Compagnies seront également nommés lui, sur la proposition des Capitaines, agréée par les Chefs-de-Bataillon. Les & Maîtres-Ouvriers seront choisis par le Conseil-d'Administration.

XVI. Chaque Régiment aura un Conseil-d'Administration, qui sera composé suit: Le Colonel ou Colonel en second, Président; deux Chefs-de-Bataillon; taines, & deux Sous-Officiers. Le Conseil-d'Administration du Bataillon des *Suisses*, faisant partie de la Garde du Gouvernement *François*, sera composé com Un Chef-de-Bataillon, Président; un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieu Sous-Officier. Le Conseil-d'Administration des Compagnies d'Artillerie à pié ser ainsi qu'il suit: Le Capitaine en premier, le Lieutenant en second, un Sous-Officier pour la formation de ces Conseils, les règles établies sur le même objet dans l'Armée

XVII. L'Uniforme de ces Régimens sera déterminé par le Gouvernement *Françoi*

XVIII. Les Troupes *Suisses*, qui seront au service de la *France*, ne seront j ployées dans les Colonies *Orientales* ni *Occidentales*.

XIX. Elles conserveront le libre exercice de leur Religion & de leur Justice, & mes, qui en feront partie, ne seront justiciables dans aucun cas, pour les délits & fautes de discipline, que des Tribunaux Militaires *Suisses*.

XX. Les Troupes *Suisses* seront assimilées, pour le rang & le service à remplir, a dispositions & Réglemens que ceux adoptés pour les Troupes *Françoises*, excepté stipulé par l'Art. XVIII.

XXI. Il pourra être admis, sur la présentation du *Land-Amman* de la *Suisse*, nes-Gens de l'*Helvétie* à l'*Ecole Polytechnique* de *France*, après avoir subi les exa ferits par les Réglemens sur cette partie.

XXII. Les Officiers *Suisses* pourront parvenir à toutes les Charges & Dignités qui subsistent en *France*.

XXIII. Si des circonstances imprévues nécessitoient le licenciement des Régimen en tout ou en partie, avant l'expiration de la présente Capitulation, ou si à cette Gouvernement *François* se refusoit de la renouveller, les Officiers, Sous-Officiers qui les composent, recevront un Traitement de réforme proportionné aux années de &, respectivement, aux grades qu'ils auront occupés.

XXIV. Dans le cas où la *Suisse* se trouveroit, par suite de Guerre, menacée d'un minent, le Gouvernement *François*, sur la réquisition formelle de la Diète *Helvétiq* gage d'envoyer au secours de la *Suisse*, & dix jours après sa réquisition, la moitié mens capitulés, ou la totalité, si les circonstances l'exigeoient impérieusement; époque, les Appointemens & Solde, les fraix de route & le transport seroient à de la Puissance requérante.

XXV. La présente Capitulation Militaire durera *vingt-cinq ans*, & les Puissance tantes pourront ensuite la continuer ou y renoncer.

„ *En foi de quoi, nous Ministre-Plénipotentiaire de la République* Françoise, & *Députés de la Diète* Helvétique, *avons signé la présente Capitulation, dont les Ra seront échangées dans l'espace de vingt jours, & plutôt si faire se peut.*"

Fait double entre nous, à FRIBOURG, le 4. *Vendémiaire* an 12. de la Républi *çoise* (27. Septembre 1803.)

De VIENNE, *le* 12. *Octobre*. Le Camp de *Minkendorff* est levé depuis une Les manoeuvres Militaires, qui y ont eu lieu, ont été exécutées parfaitemen exercices, variés tous les jours, n'ont cessé d'avoir le plus grand succès, & de ou de surpasser l'attente des gens de l'Art, parmi lesquels une foule de Généraux ficiers étrangers, que la réputation du Soldat *Autrichien* avoit attirés pour L'Empereur lui-même n'a pas été moins content de ces exercices que les autres teurs: Sa Maj. en a fait témoigner à toutes les Troupes sa satisfaction particul Elle en a félicité son Frère l'Archiduc *Charles*, représentant le bon état actuel de comme l'ouvrage de ce Prince, & lui exprimant la plus vive reconnoissance Administration. Les manoeuvres de *Minkendorff*, commencées le 21. Septem été terminées le 3. du mois présent. Le jour du lendemain, jour anniversaire d fance de l'Empereur, a été chômé au Camp, pour célébrer la Fête de Sa Ma un *Te-Deum* solemnel & d'autres Cérémonies. Enfin, le 5. du courant, les ont commencé à se mettre en marche, afin de retourner dans leurs Quartiers més. Les Grenadiers de la Garnison de *Vienne* sont revenus le même jour en pitale: l'Infanterie y est revenue successivement pendant les deux jours suivans.

pas au Camp de *Minkendorff* seul que la Fête de l'Empereur a été célébrée de pompe. Elle l'a été également d'une manière très-solemnelle, tant dans idence que dans toutes les autres Villes principales de la Monarchie. Les dérémonies, qui y ont eu lieu à cette occasion, rempliſſent toutes les Lettres *Presbourg*, *Prague*, *Brünn*, *Grätz*, *Laybach*, *Lemberg*, *Cracovie*, &c.

RAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 27. Vendémiaire (20. *Octobre.*)
Premier-Conſul eſt encore à *St. Cloud*. En attendant le départ de *Bonaparte* ée d'*Angleterre*, une Loge de Campagne, & qu'on aſſure être deſtinée à ſon ot déjà d'y être envoyée. C'eſt une Maiſon portative de bois, qui a été conpuis peu à *Paris*. Elle eſt compoſée d'une Chambre à coucher, d'un Cabinet Cuiſine, dont toutes les parties ſe montent ou ſe démontent à volonté, & peu facilement transportées ſur deux Chariots-de-poſte. On a vu, ces jours derffer ſur la Route d'*Amiens* cette Maiſon, portée ſur deux Caiſſons. Chaque jour inſi de nouvelles preuves de l'intention ſérieuſe du *Premier-Conſul* d'affronter obſtacles pour porter le feu de la Guerre dans le ſein de l'*Angleterre*. Mais eut prouver plus manifeſtement ce deſſein qu'un Arrêté du 12. *Vendémiaire* bre,) qui vient d'être publié aujourd'hui par le *Journal officiel*. L'Arrêté orformation d'une Compagnie de *Guides-Interprètes*, qui ſera employée dans la xpédition. Cette Compagnie conſiſtera en 117. Hommes, y compris le Capiquatre Lieutenans & les Sous-Officiers. Le recrutement de la Troupe doit par la voye d'enrôlemens volontaires, à *Paris* & dans les Ports de mer depuis jusqu'à *St. Malo*. Pour y être admis, il faut ſçavoir parler & traduire l'*Anoir* habité l'*Angleterre* & en connoître la topographie. Les *Irlandois*, qui ſont , & les Jeunes-Gens de la Conſcription, qui ne ſont pas partie de l'Armée, être reçus dans cette Compagnie, s'ils réuniſſent les conditions requiſes. Les feront nommés par le *Premier-Conſul* ſur la propoſition du Miniſtre de la Guer ous-Officiers le ſeront directement par ce Miniſtre."

c ces meſures Militaires, qu'on peut appeller de circonſtance, il en a été réſoquelque tems, pluſieurs autres, qui ne ſont nullement de cette claſſe. C'eſt ce ut dire ſur-tout d'un projet de nouvelle organiſation de l'Armée, qu'on ſçait arrêté, & dont on connoît quelques diſpoſitions, mais qui juſqu'ici n'a point é officiellement. Ce projet, viſiblement adopté dans des vûes économiques, pa pour grand but de diminuer le nombre des Corps d'Infanterie & de Cava s réduire le nombre des Soldats; ce qui épargnera au Tréſor-public la dépenſe tien des Etats-Majors de pluſieurs Corps. Divers Régimens de Cavalerie, des s ſubdiviſions de cette Arme, devront être ſupprimés, & les autres recevoir entation de force. Il en ſera de même des Demi-Brigades d'Infanterie de ligne , qu'on dit devoir être fondues enſemble, & transformées ainſi en Régimens de ions de mille Hommes chacun. Déjà on a le modèle de ces Régimens dans ceux, ra la *Suiſſe* pour le ſervice de la République, d'après la nouvelle Capitulation. as la réforme des Corps Militaires *François* ſur ce pié, ainſi que la nature de la les circonſtances ſemblent l'exiger, ne paroît devoir s'effectuer que lentement. éforme, en attendant, eſt commencée déjà en effet: Quelques Demi-Brigades rie ont dû ſe réunir dès-à-préſent pour la ſubir. D'après d'autres diſpoſitions vernement, en date du 1. *Vendémiaire*, & conſeillées également par l'économie, nombre de Places ou Poſtes de Guerre des nouveaux Départemens-Frontières ont été ſupprimés comme tels. On ne mettra plus dans ce rang les Places de s, *Louvain*, *Dieſt*, *Tirlemont*, *Gand* (ſon Château excepté,) *Hulſt*, *Axel*, *Ter-Veere*, *Philippine*, *Damme*, *Dendermonde*, *Aloſt*, *Oudenaerde*, *Bruges*, *Courtrai*, *Menin*, *Warneton*, *Furnes*, *Mons*, *Ath*, *Tournay* (excepté la Citadelle,) *Libre-Ville*, *Namur*, *Liège*, *Huy*, *Maſeick*, *Haſſelt*, *Malines*, & *Lierre*. Les Fortifica les Terreins Militaires des dites Places, ainſi que les Bâtimens affectés au ſerilitaire, & qui ne recevront point de nouvelle deſtination, ſeront vendus, & le de la vente verſé au Tréſor-public avec l'affectation ſpéciale des Fortifica ilitaires."

vaſte étenduë de l'Adminiſtration dont le Gouvernement *François* eſt chargé, & itude d'intérêts que la Révolution & la dernière Guerre lui ont laiſſé à régler,

produiſent conſtamment une grande variété dans ſes travaux. Ainſi, par la dern
l'attention du Gouvernement a dû ſe fixer de nouveau ſur la liquidation de la
la *Belgique:* Il a été pris encore ſur cet objet, le 8. de ce mois, un Arrêté
ſuivant lequel les Rentes perpétuelles & viagères ſeront liquidées, les premiè
térêt de 5, les ſecondes à celui de 10. pour-cent du Capital effectif, mais ſero
ſes, les unes & les autres, au rembourſement des deux tiers, préſcrit par la Loi
„ Les *Cinq p. c. conſ.* ſont tombés juſqu'à 51. Francs 45. Centimes. "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *juſqu'au* 15. *Octobre.*

„ La *Gazette* de la Cour, de la date d'hier, contient la Proclamation du R
la convocation du Parlement au 22. Novembre; terme, au-delà duquel il ne
prorogé. Les premières Séances développeront le problème, dont les Amis de
n'attendent la ſolution qu'avec une eſpèce d'inquiétude. C'eſt le degré d'opi
que l'Adminiſtration actuelle éprouvera de la part de Mr. *William Pitt.* Le Pa
ville, dont cet ancien Miniſtre s'étoit iſolé, n'avoit eu juſqu'à-préſent, p
ment par cette ſéceſſion, qu'un très-médiocre crédit: Et, comme l'animoſité, l
roit preſque dire, l'amour-propre excluſif & l'intérêt de Parti, dirigeoient trop
ment ſa conduite & réglоient ſes cenſures, celles-ci ne faiſoient que très-peu
ſion. Mr. *Pitt*, quoique hors du Miniſtère, avoit conſervé un très-grand no
Partiſans, convaincus de ſes ſervices & de ſes talens. L'on eſt impatient de v
lui reſteront attachés dans ſon oppoſition au Premier-Miniſtre actuel, & par co
s'ils ſe réuniront au foible Parti *Grenville*, comme l'avoient déjà fait précédemm
Canning & quelques autres des plus intimes Aſſociés de Mr. *Pitt.* Cette impat
fondée ſur la ſuppoſition, qu'effectivement ce dernier eſt ouvertement brouillé
ancien Ami & Camarade de Collége, Mr. *Addington.* Malheureuſement la ſup
eſt preſque devenuë une certitude; & le *True-Breton*, une des Feuilles qui ſe
Parti *Grenville*, a encore publié récemment une Lettre adreſſée au préſent Chan
l'Echiquier, pour lui rappeller, qu'il n'a été placé à la tête de l'Adminiſtration
& ſoutenu juſqu'à-préſent, que par la confiance, qu'on avoit, en ſes liaiſons a
Pitt, & par conſéquent dans l'uſage, qu'il feroit des lumières & des conſeils de
Il prétend, que, lors de ſon entrée dans le Miniſtère, la capacité de Mr.
pour les affaires d'Etat n'étoit pas connuë de vingt Hommes dans le Royaume;
ne l'eſt pas encore, non plus que celle de ſes Parens & Amis, qu'il a placés
leurs Poſtes au-deſſus de leur portée, quelque reſpectables qu'ils ſoient d'ailleu
me ſimples Particuliers. — Cependant, quoique d'après de telles publications
plus douteux, que la préſente Adminiſtration n'aura point l'appui de l'ancien
Miniſtre, comme elle l'a eu dans la précédente Seſſion du Parlement, il eſt probab
d'un autre côté, elle aura les ſuffrages d'une très-grande partie de l'ancienne O
peut-être même de Mr. *Fox:* Mr. *Tierney* eſt déjà entré dans les Places Miniſt
L'on croit, que Mr. *Sheridan* eſt ſur le point de ſuivre ſon exemple; & de cet
du moins, ſi le Gouvernement eſt contrecarré dans ſes meſures, ce ne ſera p
qu'on le cenſurera de n'avoir point maintenu à tout prix la Paix avec la *France.*
ble même, que ces ſentimens d'une modération complaiſante ne ſoient plus avo
perſonne, & qu'on ſe félicite du projet, formé par le *Premier-Conſul*, de ven
ſurer avec les *Anglois*, ſur leur propre ſol, armés & combattant pour ce qu'ils
plus chés, leur Indépendance Nationale. L'on penſe néanmoins, que *Bona*
ſera point à la tête de la première Expédition; mais que, ſe tenant à la tê
Armée de Réſerve, il marchera, comme lors de la Campagne d'*Italie*, lorſqu'il
que les circonſtances préalables aſſurent ſon ſuccès. C'eſt ſur l'Iſle de *Wight*, c
clef de *Portsmouth*, qu'on porte un oeil vigilant: Le Lord *Cavan*, qui y com
n'en quitte plus l'enceinte durant la nuit. Le Chevalier *Neale* & le Capitai
commandent dans le Diſtrict de la *Tamiſe:* Tout le monde eſt à ſon Poſte;
attend l'événement. "

„ *Banque*, 138. & demi. *Ann. conſ. à* 3. *p. c.* 53. *Ann. conſ. à* 4. *p. c.* 6
nium à un *diſconte* de 9. & demi. "